

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-21-0626 du 22/03/2021**

Arrêté du 15 mars 2021

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte affectation d'administrateurs des Finances publiques.

Date d'application : 1<sup>er</sup> semestre 2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'ADMINISTRATEURS DES FINANCES PUBLIQUES**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**ARRÊTÉ**

portant affectation d'administrateurs des Finances publiques

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,  
EN CHARGE DES COMPTES PUBLICS**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu l'arrêté du 30 avril 2020 pris en application de l'article 62 du décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2020 fixant les modalités de recrutement des emplois de direction de l'État relevant de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande des intéressés.

**ARRÊTE :**

**Article premier**

M. Michel MARTINEZ, administrateur des Finances publiques, 5<sup>e</sup> échelon, affecté dans le département des Alpes-Maritimes, est affecté dans le département de l'Hérault.

**Article 2**

M. Jean-Yves LE GALL, administrateur des Finances publiques, 5<sup>e</sup> échelon, affecté dans le département d'Ille-et-Vilaine, est affecté dans le département de la Seine-Maritime.

**Article 3**

M. Roland CABANEL, administrateur des Finances publiques, 5<sup>e</sup> échelon, affecté dans le département de l'Ariège, est affecté dans le département de la Gironde.

**Article 4**

Le présent arrêté prendra effet à compter de la date d'installation des intéressés qui sera fixée par le directeur général des Finances publiques.

**Article 5**

Le directeur général des Finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 15 MARS 2021

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756